

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00205

**EXTENSION DU PERIMETRE AU 01/01/2017 : CONVENTION DE REVERSEMENT
DU FCTVA AVEC LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-LES-OULES AU TITRE
DES DEPENSES DE 2016 DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 22 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 80

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 98

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Djida OUCHAOUA, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 07 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170413-D20170020510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170707

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Marie-Christine BUFFARD,
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à M. Marc PETIT,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

Membres titulaires absents excusés :

M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Bernard LAGET,
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

EXTENSION DU PERIMETRE AU 01/01/2017 : CONVENTION DE REVERSEMENT DU FCTVA AVEC LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-LES-OULES AU TITRE DES DEPENSES DE 2016 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Par arrêté n° 244 du 29 juillet 2016, Monsieur le Préfet de la Loire a étendu le périmètre de la Communauté Urbaine à 8 communes : Saint-Bonnet-les-Oules, Chamboeuf, Saint-Galmier, Aboën, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-en-Gourgois et La Gimond.

Considérant qu'à la date de l'extension, soit au 1^{er} janvier 2017, Saint-Etienne Métropole se substitue de plein droit à ces 8 communes dans toutes leurs délibérations ou tous leurs actes concernant les compétences transférées.

Considérant qu'avant le 01/01/2017, la commune de Saint-Bonnet-les-Oules bénéficiait du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) au titre des dépenses d'investissement du budget Assainissement réalisées l'année précédente.

A compter du 01/01/2017, Saint-Etienne Métropole récupéra la TVA, en lieu et place de la commune, pour les dépenses à venir.

Pour ce qui concerne le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) se rapportant aux dépenses du budget Assainissement réalisées en 2016, la préfecture attribuera le versement à la commune en 2017.

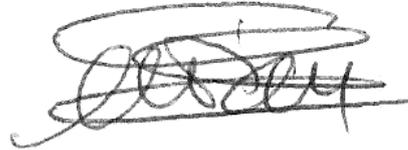
Ces recettes constituant un élément essentiel à l'équilibre des budgets annexes correspondants pour 2017, il est proposé de conclure une convention, avec la commune de Saint-Bonnet-les-Oules, fixant les modalités de reversement du FCTVA à Saint-Etienne Métropole.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions avec la commune de Saint-Bonnet les Oules afin que le FCTVA attribué à la commune en 2017 au titre des dépenses du budget annexe Assainissement soit reversé à Saint-Etienne Métropole,**
- **la recette correspondante sera perçue au chapitre 10 du budget Assainissement de l'exercice 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU